

CIRCULAIRE 123-19

16 septembre 2019

Contrôle du risque prénégociation : nouveau service

Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») et Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (« CDCC ») souhaitent vous informer d'un nouveau service qui sera offert aux participants et aux membres compensateurs pour la configuration de mesures de contrôle du risque prénégociation. Le service sera lancé le **23 septembre 2019**.

Il s'agit d'une interface utilisateur Web destinée à faciliter l'accès à la fonctionnalité de validation prénégociation. Elle permettra aux membres compensateurs de définir des contrôles précis pour atténuer le risque découlant des liens avec les membres non compensateurs (les participants agréés étrangers et canadiens). Les participants aussi pourront ainsi établir des mesures de contrôle prénégociation spécifiques ou globales visant les ordres internes et les ordres de clients acheminés vers la Bourse.

Aperçu des fonctionnalités

L'application Contrôle du risque prénégociation permet de définir des contrôles de validation, de recevoir des avertissements et de configurer des mesures prédéfinies qui seront appliquées lorsque les limites sont atteintes. Elle permet trois principaux types de contrôle à portée configurable.

Types de contrôles		Portée
Taille d'ordre maximale		Firme
Limites de position (acheteur, vendeur ou nette)		Identifiant de négociateur ou équipe de négociateurs
Contrôles de crédit (acheteur, vendeur ou net)		Produit (groupe d'instruments)

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'accès au service, veuillez communiquer avec Mark Bourcier, gestionnaire principal des comptes, Accès au marché et solutions clients, au 514 871-3581 ou à l'adresse mark.bourcier@tmx.com.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les caractéristiques du produit et la feuille de route, veuillez communiquer avec Alex Turcotte, gestionnaire principal et responsable de l'unité Squad, Développement Web, au 514 787-6658 ou à l'adresse alex.turcotte@tmx.com.